



La garde et l'autorité parentale sur mon enfant

Par **ENFANT**, le 11/02/2010 à 12:39

Bonjour,

J'ai un enfant de 4 ans. On m'a fait signer des papiers à sa naissance alors que j'étais hospitalisée en psychiatrie. Depuis, c'est le père qui a tous les droits et il la garde.

Comment faire ?